

Certificat de Qualification Professionnelle

Animateur de Loisir Sportif

Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition



Le CQP ALS constitue la première étape de qualification professionnelle de la filière « Activités Physiques pour Tous » et « Activités de la Forme ». Il est la qualification professionnelle, socle de toutes nos formations fédérales complémentaires.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, à travers trois UC (Unités Capitalisables) :

- ✓ **UC1** : être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action
- ✓ **UC2** : être capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation
- ✓ **UC3** : être capable de mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité

L'option « Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition » (JSJO) s'appuie sur trois domaines d'activités :

Arts et éducation par les activités physiques d'opposition ; Jeux de raquette ; Jeux de ballons, petits et grands terrains

POUR QUI

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des activités physiques et sportives.

PRÉ-REQUIS

- Être âgé(e) de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation
- Être âgé(e) de 18 ans à la date de délivrance du CQP (certification)
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalable à l'entrée en formation (tests passés lors de la journée de positionnement et valables 4 mois)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation sportive de moins d'un an à la date de l'entrée en positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

- **Prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action**
 - Prendre en compte les caractéristiques des publics
 - Participer au fonctionnement de la structure
 - Élaborer un projet d'action d'animation
- **Préparer, animer et encadrer une action d'animation**
 - Préparer une action d'animation
 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers
 - Réaliser l'action d'animation
- **Mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité**
 - Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite de l'action d'animation
 - Maîtriser les outils et techniques de l'activité

DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

163 heures : Positionnement : 5h - Formation en centre : 105h - Alternance : 50h - Evaluation : 3h

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail de groupe, exemples d'activités physiques adaptées, diaporamas, animation avec public réel, accompagnement par un tuteur...

Formateurs titulaires des qualifications CQP ALS, BEESAPT, BPJEPS APT, Master STAPS, BEE Basket Ball, BEE Boxe.

Support : documents papier et numérique.



Certificat de Qualification Professionnelle

Animateur de Loisir Sportif

Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition



DATES ET LIEU

La durée de la formation est de 163 heures alternant des temps en centre (113 heures) et des temps en structures de stage (50 heures).

Lieu de formation	Positionnement (5 heures)	Vendredi 4 octobre 2019	
1 ^{er} Régiment SMV Quartier Collin 57950 MONTIGNY- LÈS-METZ	UC 1 – 2 et 3 (105 heures en centre) 50 heures en structure de stage	5 modules de 3 jours	
		Module 1	Du 23 au 25 octobre 2019
		Module 2	Du 6 au 8 novembre 2019
		Module 3	Du 4 au 6 décembre 2019
		Module 4	Du 15 au 17 janvier 2020
	Module 5	Du 5 au 7 février 2020	
	Certification (3 heures)	Entre le 2 et le 5 mars 2020	

SUIVI ET VALIDATION DE LA FORMATION

Le suivi est assuré par les formateurs ou le tuteur tout au long de la formation.

Validation : réalisation d'un dossier sur le projet d'action d'animation et d'un entretien de 30', animation d'une heure sur public réel suivie d'un entretien de 30' sur la séance.

POUR ACCÉDER À LA CERTIFICATION

Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du plan individuel de formation (PIF)

MODALITÉS DE CERTIFICATION

- Soutenance d'un dossier et entretien
- Préparation et réalisation d'une séance d'animation
- Entretien pédagogique



INSCRIPTIONS

COREG EPGV Grand-Est – MRS – 13 rue Jean Moulin CS70001 – 54510 TOMBLAINE

☎ 03 83 18 87 27 / ✉ contact@coreg-grand-est.epgv.fr

Date de limite d'inscription : 3 semaines avant la journée de positionnement.

Nombre de places maximum par session de formation : 18 stagiaires.

